



Comité Départemental
Maine-et-Loire

BROCHURE DEPARTEMENTALE

2024-2025

SOMMAIRE

- Le mot du président
- Le comité et ses membres
- Liste des clubs du département
- Les compétitions et leurs règlements
- Cotisations, frais d'engagements et d'inscriptions
- Les formations des bénévoles
- Les stages départementaux
- Les évènements départementaux
- Le calendrier général
- Outils de communication
- Kit mobile
- Les annexes



LE MOT DU PRESIDENT

LE MOT DU PRESIDENT

Après cette période estivale riche de partages et d'enthousiasmes, notre Comité Directeur s'est partiellement renouvelé.

Nous sommes prêts à poursuivre les objectifs et actions des mandatures précédentes qui ont porté leurs fruits.

Sur la dernière saison, le Conseil d'Administration a revu ses objectifs et actions prioritaires. Il appartiendra à l'ensemble des acteurs de les mettre en œuvre et d'apporter leurs contributions pour participer au développement de la Gymnastique et de toutes les disciplines, pour tous les publics.

C'est ensemble, équipe administrative, équipe technique, et dirigeants/entraîneurs/juges des clubs du département que nous réussirons. Nos spécificités sont des atouts et je compte sur l'implication de tous pour lancer cette saison et cette mandature.

En souhaitant une belle saison sportive à tous et en espérant que l'esprit convivial qui nous caractérise perdure.

Thierry DUBLE

LE COMITE
DEPARTEMENTAL DE
GYMNASTIQUE ET
SES MEMBRES





LE COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DU MAINE ET LOIRE



MAISON DES SPORTS
7 rue Pierre de Coubertin
BP-43527
49130 LES PONTS DE CE



06.49.95.01.77



cd49@ffgypaysdelaloire.fr



<https://cd49.ffgym.fr/>



[https://www.facebook.com/comitedepartementalgymnastique
49](https://www.facebook.com/comitedepartementalgymnastique49)



ffgym_49

Horaires du secrétariat :

lundi de 9h-13h00 / 14h00-17h00

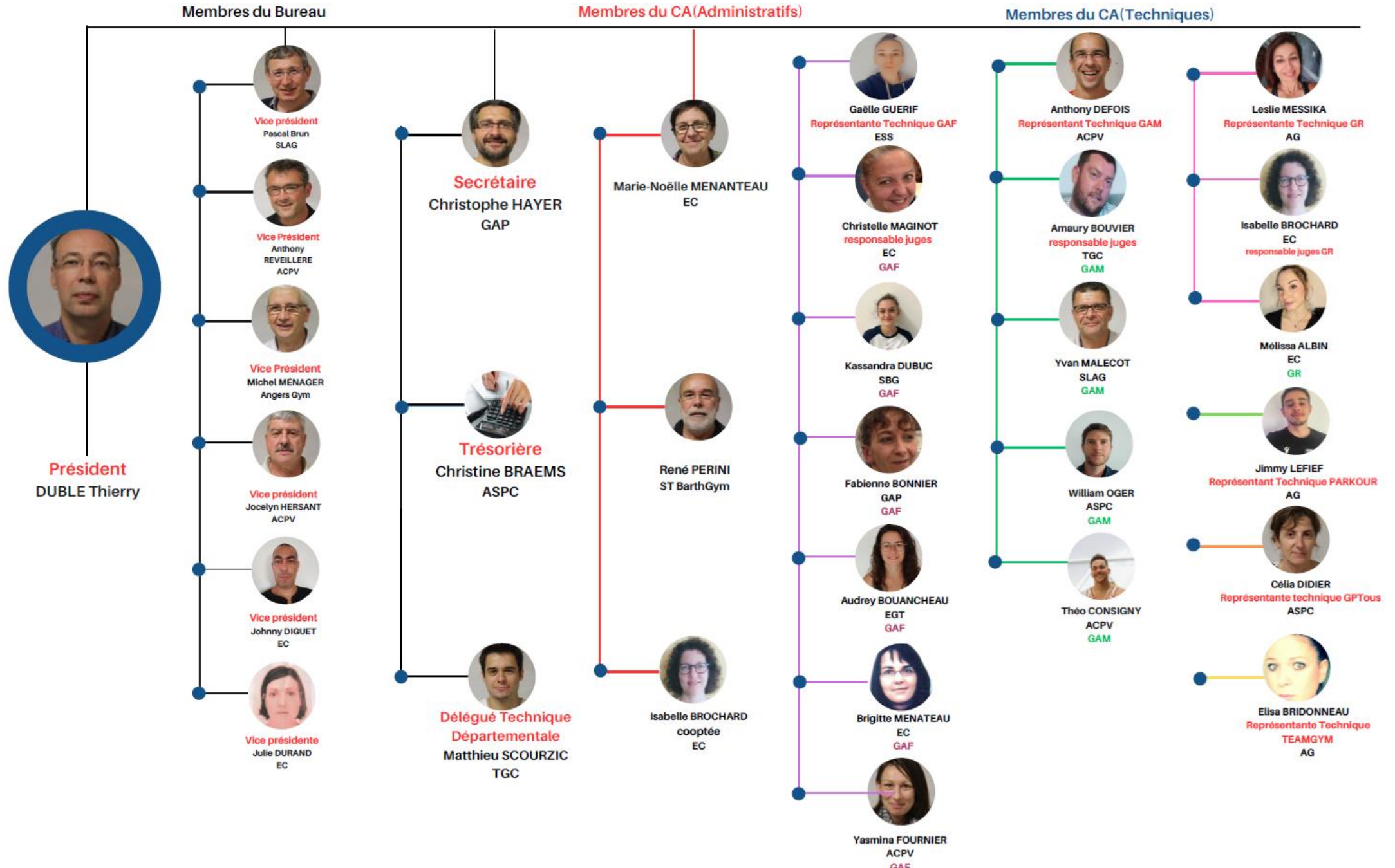
mardi 9h00-12h15 / 13h45-17h30

mercredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00

jeudi 9h00-13h00 / 14h00-17h00

vendredi 9h00-13h00 / 14h00-17h00

L'EQUIPE DEPARTEMENTALE



LES SALARIEES



Agent de développement/secrétariat

Emilie AUBERT

06.49.95.01.77

emilie.aubert@ffgym.fr



Chargée de formation/coordination technique

Yolaine LUCON

technique.cd49@ffgypaysdelaloire.fr

LA LISTE DES CLUBS

LES COMPÉTITIONS

- Le calendrier compétitif
- La réglementation
- Engagym/Jugegym mode d'emploi
- Le règlement des engagements

DATES	SECTEUR	COMPETITIONS	LIEUX	OBSERVATIONS
13 octobre 2024	GR	Chpt Départemental : Individuelle TF et Nat A/B/C GR	Angers (AGym)	
25 octobre 2024	Date limite engagements quantitatifs			
2 décembre 2024	Date limite engagements nominatifs			
18 & 19 janvier 2025	GAF/GAM	Orientation Départementale Equipe : GAF : Féd A (10-11/10-13/12-15/14+) et Féd B (10-13/14+,10+)	Chemillé (AGCA)	
25 & 26 janvier 2025	GAF	Chpt Départemental Individuel : GAF : Perf (Nat A-B et Rég) et Féd A (14-15/16-17/18+) GAM : Perf (Nat A-B et Rég) et Féd A	Cholet (EC)	Date commune à tous les départements de la région
1 & 2 février 2025	GAF/GAM	Chpt Départemental Equ : GAF-GAM : Perf (Nat et Rég) Orientation Départementale Equ : GAF : Féd A10+ GAM : Féd A et B	Saumur (SLAG)	Date commune à tous les départements de la région
22 & 23 février 2025	GAF	Orientation Départementale Equipe : GAF : Féd B (7-8/7-9/10-11) Chpt Départemental Individuel : GAF : Féd A (10-11/12-13)	Les Ponts de Cé (ASPC)	
9 février 2025	GR	Chpt Départemental : Ensembles - Duos - Individuels GR	Cholet (EC)	
3 & 4 mai 2025	GAF/GAM	Finale Départementale : Equipe Fédérale GAF/GAM Coupe de l'Anjou Clubs : GAF/GAM/GR/GAC Challenge de l'Anjou Individuels : GAF/GAM	A venir	Sous réserve des quotas et des effectifs Coupe de l'Anjou 3 mai ou 24 mai
24 & 25 mai 2025	GAF/GAM/GAC/GR	Finale Départementale : Equipe Fédérale GAF/GAM Coupe de l'Anjou Clubs : GAF/GAM/GR/GAC Challenge de l'Anjou Individuels : GAF/GAM	Trélazé (TGC)	Sous réserve des quotas et des effectifs Coupe de l'Anjou 3 mai ou 24 mai

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CERTIFICATS MEDICAUX

Pour les licenciés mineurs et majeurs de niveau de pratique Performance et Elite les licenciés s'engagent à fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.
Se reporter à la réglementation technique pour plus de détails

JUGES

- Les Clubs doivent impérativement présenter les juges demandés et les engager sur Engagym
- Un forfait de dernière minute d'un ou plusieurs gym(s) (Certificat médical) n'autorise pas l'absence de juges.
- Toute absence de juge, ou juge d'un niveau différent de celui demandé se traduit par une pénalité de : – 160€ par juge manquant ou niveau différent de celui demandé
- Un juge officiant pour un autre club devra présenter l'autorisation signée du président de son club.
- Un juge ayant une tenue non conforme à la réglementation du code de pointage (noir toléré) ne pourra être accepté et aura donc une pénalité pour juge manquant.
(CF. Règlements Techniques)

FORFAITS

Tous les forfaits doivent être signalés dans les délais demandés.

Si non respect de ce délai :

Equipes : 25 €

Individuel : 10 €

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ENTRAINEURS

L'entraîneur doit être présent sur le plateau de compétition en tenue et chaussures de sport.
(cf. Règlements Techniques de la saison en cours)

PALMARES

La présence de tous les gymnastes ayant participé à la compétition en individuel ou par équipes est obligatoire au palmarès, sauf précision exceptionnelle annoncée avant la compétition par le CD49.

Toute absence sera sanctionnée d'un déclassement sauf si celle-ci a été signalée à l'avance à la direction de la compétition.
(cf. Règlements Techniques de la saison en cours).

DEMANDE DE « REHAUSSE DE BARRES »

Si il y a nécessité de rehausser les barres (fixe et asymétriques) lors d'une compétition, cette demande doit être faite **directement sur Engagym**
OU
Pour la GAF par demande écrite à l'appel des juges

Procédure et notice des engagements ENGAGYM

Les engagements compétitifs sont à réaliser à l'aide du Logiciel ENGAGYM. Nous attirons votre attention sur les procédures à respecter. Dès la mise en service complète du logiciel vous pourrez effectuer l'ensemble de vos engagements.

Il ne sera pas possible d'effectuer de modification, une fois les échéances passées.

PRINCIPES GENERAUX

Compétitions :

Nous vous demandons de faire les pré-engagements quantitatifs, pour les individuels ainsi que pour les équipes afin de préparer les organigrammes prévisionnels.

Ces engagements quantitatifs sont à réaliser pour le 25 octobre 2024 dernier délai.

Les engagements nominatifs sont à réaliser pour le 2 décembre 2024 dernier délai.

Le délai des forfaits est de 10 jours avant la compétition, période après laquelle un justificatif sera demandé ou une pénalité sera imposée.

AUTRES INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les Forfaits:

Les forfaits sont à déclarer sur le site Engagym. Le règlement des engagements est dû dans tous les cas.

Traitement financier :

- Forfait réalisé dans les délais (10 jours avant la compétition)
 - ➡ Pas de pénalité
- Forfait réalisé hors délais : (dans les 10 jours qui précèdent la compétition)
 - Avec justificatif
 - ➡ Pas de pénalité
 - Sans justificatif ou justificatif non valable ou reçu hors délai. (sur engagym, maximum 5 jours après la compétition)
 - ➡ Pénalité à régler

La présentation d'un justificatif d'absence (certificat de blessure) **n'est valable que pour 1 compétition.**

En cas de

nouveau forfait, un nouveau justificatif d'absence devra être fourni.

AUTRES INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les repêchages:

- Les repêchages sont des démarches exceptionnelles et étudiées par le comité départemental. Il faudra fournir un justificatif valable avec votre demande (par mail ou par courrier).
- Prenant en compte les résultats antérieurs du gymnaste et les conditions du forfait, le comité accepte ou refuse le repêchage. **La demande de repêchage entraîne le règlement des droits d'engagement.**

Les musiques:

Les musiques devront être chargées sur DJgym pour chaque compétition, et ce au plus tard **le mercredi précédant la compétition.**

Par mesure de sécurité, chaque entraîneur devra procéder impérativement à une sauvegarde des musiques sur une clé USB au format MP3 regroupant les musiques de ses gymnastes. Non obligatoire, mais vivement conseillé, possibilité d'enregistrer un « BIP » à chaque début de musique.

REGLEMENT FINANCIER

Chaque club devra régler en janvier après réception de la facture avant la 1^{ère} compétition.

Le règlement se fait par virement bancaire

Le règlement par chèque est autorisé exceptionnellement,

L'accès à la compétition pourra se voir refusé à tout club ne s'étant pas acquitté du montant des engagements le jour de la compétition.

Voici l'intitulé exact à indiquer sur votre virement :

Nom du club qui effectue le virement – date et référence de la compétition – spécialité (GAM/GAF/GR/GAC)

Une régularisation financière sera faite par le CD-49 pour les clubs qui auront des pénalités.

Relevé d'identité bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8394 2600 0228 2200 176

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

COTISATIONS/FRAIS D'ENGAGEMENTS

COTISATIONS/ FRAIS D'ENGAGEMENTS

TARIFS SAISON 2024/2025

COTISATIONS CLUBS

COTISATION ANNUELLE	2024-2025
Adhésion au Comité départemental	190,00 €
LICENCE (PART DEPARTEMENTALE)	2024-2025
Pratique compétitive	5,25 €
Dirigeants/Cadres/Juges/Pratique non compétitive	3,10 €
Baby Gym/Petite enfance	0,60 €

COMPETITIONS

COMPETITIONS	2024-2025	
	Conv	Non-Conv
Engagements non remboursés		
Coupe de l'Anjou		
Toutes Disciplines	Gratuit	
GAM - GAF - GR		
Coupe Formation	10,50 €	16,17 €
Individuels "Challenges de l'Anjou"	7,50 €	11,55 €
Individuels	16,50 €	25,41 €
Duos/Trios/Quatuors	18,50 €	28,49 €
Equipes/Ensembles	27,00 €	41,58 €
PENALITES		
Forfait INDIVIDUEL hors délai ou non justifié	10,00 €	10,00 €
Forfait EQUIPE hors délai ou non justifié	25,00 €	25,00 €
Absence de juge (idem niveau insuffisant)		160,00 €
	160,00 €	€

COTISATIONS/ FRAIS D'ENGAGEMENTS

ACTIONS TECHNIQUES

		2024-2025	
FORMATIONS JUGES		Conv	Non-Conv
GAF	Juge Niveau 1	60,00 €	92,40 €
	Juge Niveau 2	20,00 €	30,80 €
GAM	Juge Niveau 1 et Niveau 1/Niveau 2	50,00 €	77,00 €
Recyclage	La journée	10,00 €	15,40 €
FORMATIONS CADRES		Conv	Non-Conv
	Aide anim'	45,00 €	69,30 €
ACTIONS TECHNIQUES DESTINEES AUX GYMNASTES		Conv	Non-Conv
Stages performances GAF/GAM	2 x 1 jr	15,00 €	23,10 €
Stages performances GAF/GAM	3 x 1 jr	23,00 €	35,42 €
Stages "Nationaux" GAF/GAM	4 x 0,5 jr	16,00 €	24,64 €

Les formations des bénévoles

COLLOQUE ACTEURS DE LA GYM*

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

* précédé de l'assemblée générale



Intervention de Rodolphe Bouché

Entraîneur équipe de France GAM

*Formateur en méthodologie de l'entraînement,
biomécanique,*

Les formations des bénévoles

- [COLLOQUE ACTEURS DE LA GYM](#)

-

- **Les Objectifs :**

- Donner les informations nécessaires à tous les clubs sur les bilans techniques, les actions et les compétitions du ressort du comité départemental

-

- **Les Participants :**

- Dirigeants des clubs, correspondants clubs
- Entraîneurs professionnels et bénévoles
- Juges

-

- **Les Thèmes :**

- Formation dirigeants/entraîneurs
- Echanger sur ses problématiques
- Chercher des réponses aux questions de début de saison
- Prendre connaissance des évolutions fédérales
- Se constituer un réseau
- Formations
- Stages Gyms
- Calendrier compétitif, évolution des règlements, contrôle de licence et organisation des jurys GAM/GAF

-

- **Date et lieu :**

- Dimanche 29 septembre 2024, Campus de Pouillé à Les Ponts de Cé

↳ INFORMATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES

Les Objectifs :

- Regrouper techniciens et administratifs des associations sur des thématiques concrètes et fonctionnelles nécessaires pour une meilleure compréhension des domaines de chacun et une bonne coordination entre ces 2 acteurs de la gymnastique

Les Participants :

- Dirigeants des clubs, correspondants clubs
- Entraîneurs professionnels et bénévoles
- Juges

Les Thèmes :

- Programme Compétitions
- Organigrammes prévisionnels - jurys prévisionnels
- Coupe de l'Anjou, Challenge de l'Anjou Individuels
- Récompenses des acteurs de la gym
- Sujets d'actualité administrative et technique

Date et lieu :

19 décembre 2024, 20h30 à la Maison des Sports aux Ponts de Cé

Les formations des bénévoles

↳ SEMINAIRE DES PRESIDENTS

Les Objectifs :

- Partager nos problématiques,
- Evoquer nos pistes de solutions,
- Echanger nos points de vue sur nos organisations respectives,
- Parler de nos besoins et de nos attentes,
- Accompagner vos projets ou même envisager ensemble l'élaboration de ceux-ci
- Faire plus ample connaissance.

Les Participants :

- Présidents ou présidentes d'association accompagnée (e)s
d'un membre du conseil d'administration susceptible de seconder le président ou la présidente dans ses actions
- Président et membres du conseil d'administration du comité départemental

Thèmes proposés :

- Relation salarié-dirigeant
- Formation professionnelle continue.....

Date et lieu

Samedi 22 février 2025 à Les Ponts de Cé

Les formations des bénévoles

↳ ANIMATEUR FEDERAL

Les premiers pas dans l'encadrement des groupes d'animation sont souvent des passages difficiles.

Il est important d'aider nos jeunes en leur proposant des outils et des méthodes pour se construire en tant qu'animateur.

La formation animateur coordonnée par le comité régional des Pays de la Loire s'articule autour de 3 modules :

* Module 1 : Animer, organisé par le Comité Régional

• **Module 2 : Access Gym Général, organisé par le Comité Départemental**

* Module 3 : Access Gym GAM et GAF, organisé par le Comité Régional

Objectifs :

- Être capable de conduire des séances d'animation en gymnastique artistique
- Être capable d'utiliser les programmes ACCESS
- Être capable d'organiser des séances en autonomie
- Être capable d'adapter son comportement et ses modes de communication
- Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants
- Obtenir le diplôme animateur fédéral GAM ou GAF

Les formations des bénévoles

Public concerné :

- * Être licencié FFG
- * Avoir au minimum 15 ans dans l'année civile de l'examen [être né(e) en 2010]
- * Ces stages sont ouverts à tous les cadres désirant poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Prérequis : Posséder le PSC1

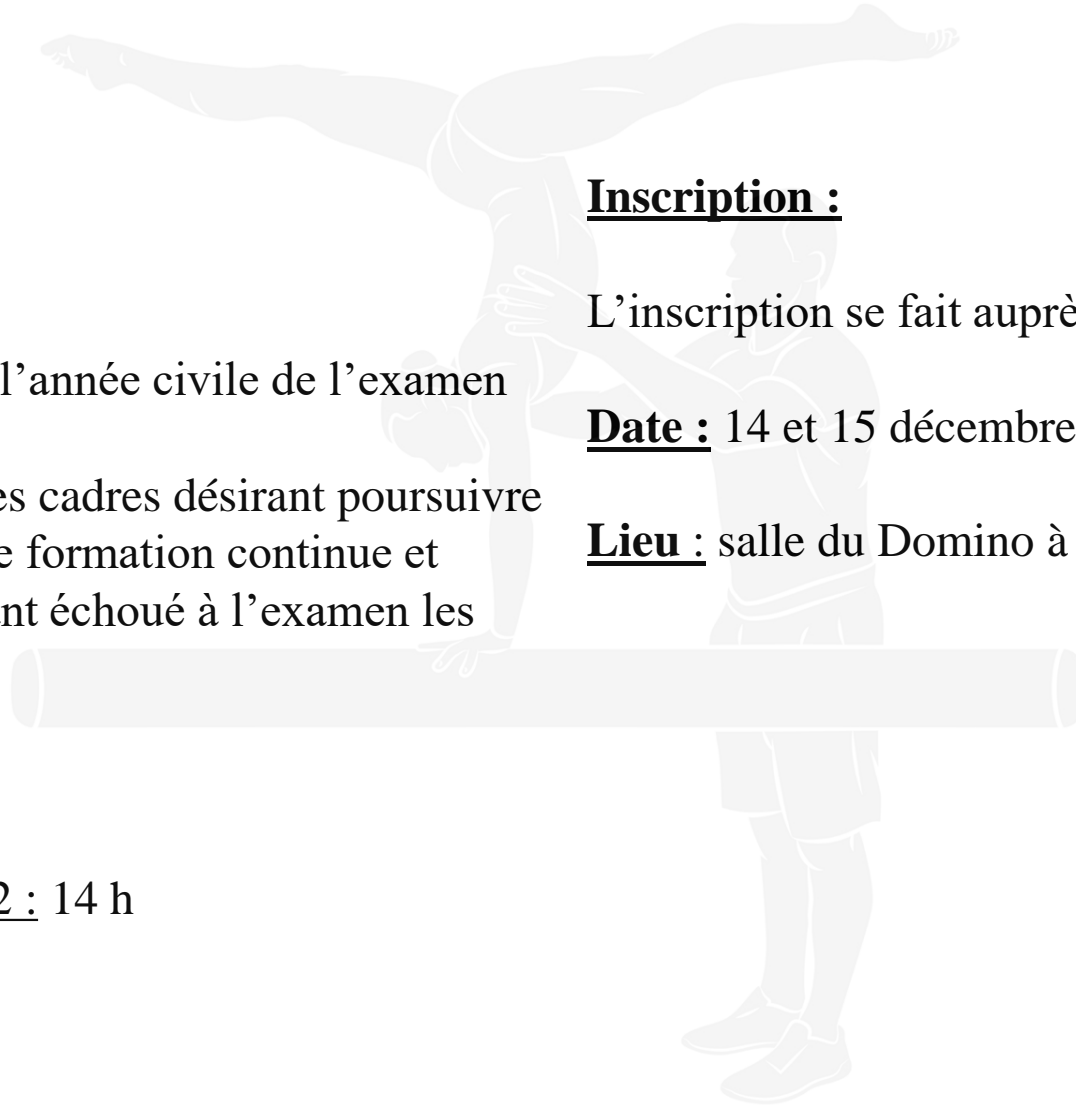
Volume de formation du module 2 : 14 h

Inscription :

L'inscription se fait auprès du Comité Régional.

Date : 14 et 15 décembre 2024

Lieu : salle du Domino à Lys Haut Layon



Les formations des bénévoles

AIDE ANIM'

Les premiers pas pour nos jeunes encadrants en tant qu'aide animateur sont souvent un passage déterminant qui doit les inciter à s'engager plus fortement au sein du club et devenir un entraîneur aguerri dans le moyen terme.

La difficulté de trouver sa place par manque de compétence de base de l'enseignement trouve une réponse grâce à cette formation aide-animateur.

Objectifs :

Être capable d'utiliser le programme ACCESS général

Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants

Être capable d'aider le référent pédagogique lors des séances d'animation

Contenu de la formation :

Découverte et utilisation du programme ACCESS général

Prise en compte des particularités du public des 6 - 10 ans.

Utilisation des différents modes de communication avec les enfants.

Public concerné :

* Jeunes de 12 ans minimum (à partir de 2013)

* Encadrant débutant

Volume de formation : 7 h

Date : 30 novembre 2024

Lieu : Trélazé

Inscription : date limite jusqu'au 23 novembre 2024

L'inscription se fait auprès du Comité Départemental.

Les formations des bénévoles

↪ Formation des juges

Les juges sont indispensables au bon déroulement des compétitions.

Sans eux pas de rencontres sportives possibles, pas de qualifications régionales ni même de plus haut niveau.

Un nombre important de juges est nécessaire pour chaque compétition.

Pour les compétitions départementales, les effectifs, parfois faibles dans certaines catégories, nécessitent la demande de **plusieurs juges par club**.

Des juges, bien formés au sein d'un club, présents à certains entraînements apportent des éclairages importants sur la qualité de la réalisation et sur la pertinence des contenus des mouvements.

Toutes ces remarques confirment la **nécessité pour les clubs de former des juges**.

Pour que puisse se poursuivre la pratique de nos disciplines sportives, dans les meilleures conditions, il faut former des juges.

Les objectifs généraux de la formation des juges :

- Former de nouveaux juges
- Connaître les différents programmes proposés par la FFG
- Préparer à l'examen

Le contenu :

- Les généralités du code FIG
- Les spécificités des programmes
- Travail sur support vidéo

Les conditions d'accès :

- La motivation des candidats
- Être licencié
- Être en possession du code FIG et des programmes régionaux et nationaux
- Voir les conditions générales d'accès aux formations dans la brochure nationale des juges sur le site fédéral

Sans juges du bon niveau, les compétitions ne peuvent pas être organisées correctement.

Pas de qualifications régionales ni même de plus haut niveau.

Les formations des bénévoles JUGES GAF

NIVEAU I GAF

Réglementation :

Accès dès 14 ANS (né en 2011 avec dérogation auprès du comité régional)

COMPETENCES VISEES

- Être jury D (jury de difficulté) sur le programme Fédéral A et Fédéral B
- Être jury E (jury de l'exécution) sur le programme Fédéral A et Fédéral B

PROGRAMMES CONCERNES

Programme Fédéral A pour rôle de jury D

Programme Fédéral A pour rôle de jury E

CONTENU DE LA FORMATION

Droits et devoirs du jury

Méthode d'écriture des pénalisations

Reconnaissance et technique des éléments sur vidéo du programme fédéral

Symbolique de base et symbolique des éléments du programme fédéral

Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme fédéral

Pratique de jugement

Les formations des bénévoles **JUGES GAF**

TEMPS DE FORMATION CONSEILLE

20 heures minimum

Dates de formation niveau I GAF

13 OCTOBRE 2024 (9h – 17h00) IFEPSA

27 OCTOBRE 2024 (9h – 17h00) IFEPSA

10 NOVEMBRE 2024 (9h – 17h00) IFEPSA

EXAMEN N1

24 NOVEMBRE 2024 (09h00 – 13h00) IFEPSA

NB : Prévoir un pique-nique pour le repas du midi

Les formations des bénévoles **JUGES GAF**

Niveau II accès direct

Formation obligatoire pour les candidats à la formation Niveau II accédant directement à ce niveau sans passer par le Niveau I

Date:

13 OCTOBRE 2024 (9h00 – 17h00) IFEPSA

La suite de la formation N II est organisée par le Comité Régional.

Les formations des bénévoles **JUGES GAM**

NIVEAU 1 GAM

- ✓ Être licencié à la FFGym.
- ✓ **Accès dès 14 ANS**
- ✓ Avoir participé à une formation régionale de 20 heures minimum.
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

COMPETENCES A ACQUERIR

- Être Capable d'évaluer les programmes imposés
 - de retranscrire les éléments des programmes nationaux en symbolique
 - d'identifier les fautes techniques
- Être Capable d'évaluer l'exécution des éléments des programmes nationaux
 - de repérer les fautes d'exécution des éléments de base
 - de justifier son évaluation

Les formations des bénévoles JUGES GAM

CONTENUS

- La symbolique des éléments des programmes nationaux
- Les difficultés des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La norme des engins afférente aux programmes jugés
- La forme technique des éléments des programmes nationaux
- Les droits et devoirs des juges

Dates niveau I GAM

- 1. dimanche 13 octobre 2024**
- 2. dimanche 27 octobre 2024**
- 3. dimanche 10 novembre 2024**
- 4. Dimanche 1^{er} décembre 2024 EXAMEN REGIONAL*

Lieu : Maison des Sports aux Ponts de Cé

Les formations des bénévoles **JUGES GAM**

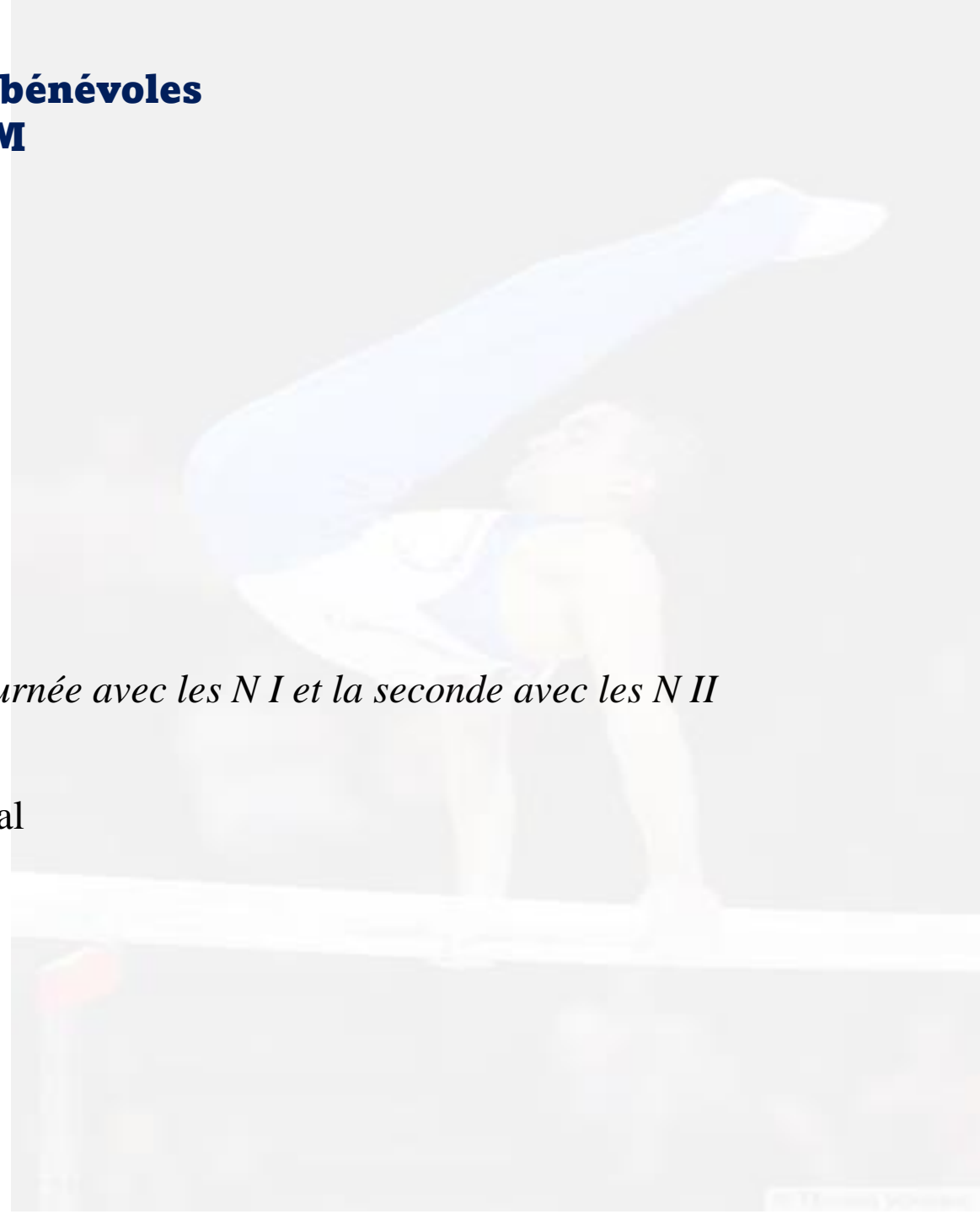
Niveau II

13 OCTOBRE 2024 (9h – 17h00) MDS

10 NOVEMBRE 2024 (9h – 17h00) MDS

Les candidats N I et N II la même saison suivront la première journée avec les N I et la seconde avec les N II

La suite de la formation N II est organisée par le Comité Régional
1^{er} DECEMBRE 2024 **EXAMEN RÉGIONAL**





Les formations des bénévoles JUGES GR/TEAMGYM/GAC

La formation des juges GR/Teamgym/GAC est gérée par le comité régional. Vous trouverez les dates et modalités sur la brochure technique régionale.

Les stages départementaux

Les stages départementaux

Thèmes : Stage détection jeunesse

Objectifs :

- Etre dans une dynamique de gymnastique de performance
- Préparation des gymnastes de 7 à 14 ans en GAF et de 7 à 14 ans en GAM à la filière performance

Gymnastes concernés :

Gymnastes dans une dynamique de gymnastique de Performance.

GAF : gymnastes qui seront **engagées dans la catégorie performance** nées de **2011 à 2018**

GAM : gymnastes ayant pour **objectif la catégorie performance** nées en **2011 à 2018**

Encadrement :

1 à 4 gyms par club = 1 entraîneur ou aide-entraîneur confirmé du club

5 gyms et + par club = 2 entraîneurs ou aide-entraîneur confirmés du club

Les stages départementaux

Thèmes : Stage détection jeunesse

GAF

Tests GAF : Dimanche 17 octobre 2024 de 9h30 à 17h00 salle Athlétis aux Ponts de Cé

***Inscriptions :** inscriptions ouvertes à toutes les gymnastes engagées en performance, en plus des gymnastes déjà listés par l'équipe technique départementale.*

Inscription de 8 gymnastes maximum par club

DATES :

**1er stage : lundi 28 octobre 2024 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2016 et 2018 à Segré
mardi 29 octobre 2024 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2015 à Angers**

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issue du test.

**2^e stage : vendredi 3 janvier 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2016 et 2018 à Trélazé
samedi 4 janvier 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2015 à Vihiers**

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issue du test.

**3^e stage : vendredi 14 février 2025 de 9h30-17h00 enfants nés entre 2016 et 2018 à Segré
vendredi 21 février 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2015 à Saumur**

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issue du test.

4^e stage : lundi 7 avril 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2016 et 2018 à Angers.

lundi 7 avril ET mardi 8 avril 2025 avec nuitée enfants nés entre 2015 et 2011 à Angers.



Les stages départementaux

Thèmes : Stage détection jeunesse

GAM

Inscriptions : inscriptions ouvertes à tous les gymnastes ayant pour objectif la catégorie performance.

La sélection sera faite lors du 1^{er} stage.

DATES :

1^{er} stage : mardi 29 octobre 2024 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2018 à Angers

Gymnastes concernés : gymnastes engagés dans la démarche de performance

2^e stage : samedi 4 janvier 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2018 à Vihiers

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issue du test du 29/10.

3^e stage : vendredi 21 février 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2011 et 2018 à Saumur

Gymnastes concernés : gymnastes listés à l'issue du test du 29/10.

4^e stage : lundi 7 avril 2025 de 9h30 à 17h00 enfants nés entre 2016 et 2018 à Angers.

lundi 7 avril ET mardi 8 avril 2025 avec nuitée enfants nés entre 2015 et 2011 à Angers.



Thème : stage de perfectionnement pour les gymnastes concourant dans la filière performance

Objectifs : Préparation compétitions

Rassembler les gymnastes du département en vue de préparer les échéances compétitives ainsi que l'apprentissage d'éléments supérieurs.

C'est aussi le moment propice pour l'échange entre les gymnastes et le partage entre les entraîneurs.

Gymnastes concernés : Gymnastes GAF 14 ans et + (nées en 2011), **engagées en performance**
Gymnastes GAM 15 ans et + (nés en 2010), **engagés en fédéral A minimum**

Dates : - Jeudi 31 octobre 2024 19h00 à 22h00, à Trélazé
- Samedi 21 décembre 2024 de 17h00 à 20h00, à Vihiers
- vendredi 21 février 2024 de 19h00 à 22h00, à Saumur
- Mardi 8 avril de 18h30 à 21h30 lieu à venir

Encadrement : 1 entraîneur pour 1 à 6 gymnastes.

Les évènements départementaux



Les évènements départementaux

Pour compléter les compétitions proposées par les règlements fédéraux, le comité départemental de Maine et Loire organise cette saison comme les précédentes deux compétitions : une en équipe et une en individuel.

La Coupe de l'Anjou par équipe est conservée sous le même principe que les années précédentes. Les règlements, les programmes et leurs modifications seront présentés lors de la formation technico-administrative prévue le 19/12/2024.

Le Challenge de l'Anjou Individuel GAM/GAF les règlements et les programmes seront présentés lors de la formation technico-administrative prévue le 19/12/2024.

OUTILS DE COMMUNICATION

Le comité départemental a acquis des kakémonos aux logos et activités de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce matériel aura 2 fonctions :

- ➔ l'identification des actions du comité départemental
- ➔ le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

Pour toute demande, veuillez-vous adresser à l'agent de développement du CD 49 à cd49@ffgympaysdelaloire.fr



LE KIT MOBILE

- Le comité a récemment acquis un kit mobile. Nous vous proposons d'en louer une partie ou la totalité selon vos besoins. N'hésitez pas à vous rapprocher de notre agent de développement pour connaître les modalités.

Kit « Multi-gym »

Tarifs (1 mois) :

Kit complet :

150€ clubs FFG

300 € extérieurs

A l'unité

70 € piste gonflable

30 € pour 3 modules

Composition :

- 2 lots de 5 tapis scolaires (Réf. 6006)
- 2 blocs de réception mousse (Réf. 7070)
- 1 module mousse incliné (Réf. 0288)
- 1 module mousse demi-cylindre (Réf. 0367)
- 1 vario'plinth (Réf. 0303)
- 1 module cylindrique gonflable (Réf. 8051)
- 2 mini-socles – 75cm (Réf. 0062)
- 1 petite échelle courbe (Réf. 0104)
- 1 poutre mousse éducative (Réf. 3665)
- 1 tapis roue (Réf. 0471)
- 1 mini-barres asymétriques (Réf. 0120)
- 1 matelas de chute additionnel (Réf. 7001)
- 1 paire de poignées d'équilibre (Réf. 3985)
- 1 lot de 3 modules Blocks (Réf. 930)
- 1 mini-tramp ressorts (Réf. 5010)
- 1 piste gonflable – 10m (Réf. 6310)



Kit Baby Gym Jungle

Tarifs :

70€ pour 1 mois

- 2 Mascottes
- 2 supports plantes
- 1 support arbre
- 20 cartes aux trésors
- 2 séparations univers
- 1 banderole
- 1 fresque de jeu
-

Kit Gym +

Tarifs :

40€ pour 1 mois

- 10 Swissball
- 10 ballons de paille
- 10 sangles
- 6 ballons cacahuète



FICHES ANNEXES

Vous trouverez en page suivante les différentes autorisations à remplir en cas de participation aux stages.

- Les autorisations parentales ne sont pas à envoyer au Comité mais **à remettre sur place le premier jour du stage, lieu où elles seront indispensables en cas de réel besoin.**
- Le calendrier des formations par secteur
- Demande autorisation de jugement pour un autre club.

Autorisation Parentale

Pour le Stage :

Date(s) : _____

Lieux : _____

Je soussigné Mr ou Mme _____ (parent ou représentant légal) autorise le responsable du stage à prendre les mesures nécessaires, d'urgence et d'hospitalisation en cas d'accident pour mon enfant : _____ (Nom, Prénom)

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Tél Domicile : _____

Tél Travail : _____

Nom et adresse du médecin traitant :

Si votre enfant est allergique ou asthmatique, veuillez nous le signaler ci-dessous :
- _____

Droit à l'image

Autorise l'utilisation de photographies ou films de mon enfant : _____ (Nom, Prénom) pris dans le cadre strict des activités gymniques.

N'autorise pas l'utilisation de photographies ou films de mon enfant : _____ (Nom, Prénom) pris dans le cadre strict des activités gymniques.

Fait le _____ à _____

Signature des parents

CALENDRIER DES ACTIONS 2024/2025

ACTIONS	PRECISIONS	SECTEUR	DATES	LIEUX	ORG.	OBS.
ENCADREMENT						
Aide Anim'	Module unique	GAF/GAM	samedi 30 novembre 2024	TRELAZE	CD49	A partir de 2013
	Module 1	GAF/GAM/GR	19-20 octobre 2024	Sablé/sarthe	CRPDL	
Animateur	Module 2	GAF/GAM/GR	14-15 décembre 2024	Vihiers	CD49	A partir de 2010
	Module 3	GAF/GAM/GR	8 au 10 février 2024	Sablé/sarthe	CRPDL	
STAGES GYMS						
	pré-détection région DRA	GAF/GAM	samedi 28 septembre 2024	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU	CD49	
Stages Perf GAF/GAM	test	GAF	Dimanche 13 octobre	LES PONTS DE CE	CD49	2018-2011
	Stage N°1	GAF	lundi 28 octobre	SEGRE	CD49	2018-2016
		GAF	mardi 29 octobre	ANGERS?	CD49	2015-2011
		GAM	mardi 29 octobre	ANGERS?	CD49	2018-2011
	Stage N° 2	GAF	vendredi 3 janvier 2025	TRELAZE	CD49	2018-2016
		GAF/GAM	samedi 4 janvier 2025	VIHIERS	CD49	2015-2011
	Stage N°3	GAF	vendredi 14 février 2025	SEGRE	CD49	2018-2016
		GAF/GAM	vendredi 21 février 2025	SAUMUR	CD49	2015-2011
	Stage N°4	GAF	lundi 7 avril 2025		CD49	2018-2016
		GAF/GAM	lundi 7 avril et mardi 8 avril 2025		CD49	2015-2011
Stages nationaux	N°1	GAF/GAM	Jeudi 31 octobre 2024	TRELAZE	CD49	2010 et +
	N°2	GAF/GAM	Samedi 21 décembre 2025	VIHIERS	CD49	2010 et +

JUGES						
	Formation	GAF	dimanche 13 octobre 2024	IFEPSA	CD49	9h00-17h00
Juges		GAF	dimanche 27 octobre 2024	IFEPSA	CD49	9h00-17h00
N 1		GAF	dimanche 10 novembre 2024	IFEPSA	CD49	9h00-17h00
	Examen	GAF	dimanche 24 novembre 2024	IFEPSA	CD49	Examen (9h00-13h00)
Juges N 2 accès direct	accès direct	GAF	dimanche 13 octobre 2024	IFEPSA	CD49	Pour débutant N2 direct
Recyclage N1		GAF	dimanche 27 octobre 2024 ou dimanche 22 décembre	IFEPSA/MDS	CD49	9h00-12h00
	Formation	GAM	dimanche 13 octobre 2024	MdS PdC	CD49	9h00-17h00
Juges		GAM	dimanche 27 octobre 2024	MdS PdC	CD49	9h00-17h00
N 1		GAM	dimanche 10 novembre 2024	MdS PdC	CD49	9h00-17h00
	Examen	GAM	dimanche 1 décembre 2024		CRPDL	Examen (le matin)
	Formation	GAM	dimanche 13 octobre 2024	MdS PdC	CD49	9h00-17h00
Juges		GAM	dimanche 10 novembre 2024	MdS PdC	CD49	9h00-17h00
N2		GAM	dimanche 17 novembre 2024	Nantes	CRPDL	9h00-17h00
	Examen	GAM	dimanche 1 décembre 2024	Nantes	CRPDL	Examen (l'après-midi)

DIRIGEANTS-JUGES ARBITRES- ENTRAINEURS

Colloques	Colloque des Clubs CD49	Tous	dimanche 29 septembre 2024	Campus de Pouillé Les Ponts de Cé	CD49	+ AG Ordinaire elective
Info Techn-Adm	Technico-Adm	Tous	jeudi 19 décembre 2024	MDS	CD49	
Séminaire des présidents	présidents des clubs	tous	samedi 22 février 2025	Les Ponts de Cé	CD49	

**Autorisation de jugement pour un autre club :
GAF & GAM & GR**

Je soussigné :

Prénom

Nom

Président du club

AUTORISE

Prénom

Nom

N° DE LICENCE

A officier pour le club de

CLUB

DENOMINATION DE LA COMPETITION :

DATE DU JUGEMENT :

Cette attestation devra être présentée, au plus tard, à la réunion de juge.

En l'absence de cette attestation, la personne ne sera pas autorisée à entrer sur le plateau de compétition et le club concerné se verra infliger l'amende pour absence de juge.

Signature du président de club

et tampon du club :

Signature du juge concerné :